

## SÉNAT

Le mercredi 21 janvier 1959

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière.

## DÉPÔT DE DOCUMENTS

**L'honorable W. M. Aseltine:** Honorables sénateurs, je demande à déposer sur le Bureau les rapports suivants:

Rapport du ministère des Travaux publics, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 34 de la loi sur les travaux publics, chapitre 228, S.R. 1952. (Texte anglais.)

Rapport préliminaire de la *Fraser River Board* sur la réglementation des crues et l'énergie hydro-électrique dans le bassin du fleuve Fraser, soumis en date du 31 octobre 1958 aux gouvernements du Canada et de la province de la Colombie-Britannique. (Texte anglais.)

Rapport de la Commission du tarif, concernant l'enquête ordonnée par le ministre des Finances à la suite de diverses requêtes qu'il a reçues de la part des producteurs au Canada de chaussures imperméables ou de chaussures de toile à semelles de caoutchouc (numéro de référence 121) (texte anglais et version française) ainsi que le rapport sténographié des témoignages présentés aux audiences publiques (texte anglais) conformément à l'article 6 de la loi sur la Commission du tarif, chapitre 261, S.R. 1952.

Rapport de la Commission du tarif, concernant l'enquête ordonnée par le ministre des Finances au sujet du spath fluor (numéro de référence 126) (texte anglais et version française), ainsi que le rapport sténographié des témoignages présentés aux audiences publiques (texte anglais), conformément à l'article 6 de la loi sur la Commission du tarif, chapitre 261, S.R. 1952.

## LE DIVORCE

## RAPPORT DU COMITÉ

**L'honorable Arthur W. Roebuck,** président du comité permanent des divorces, présente le 1<sup>er</sup> rapport du comité permanent des divorces.

*L'adjoint au greffier donne lecture du rapport ainsi qu'il suit:*

Le comité permanent des divorces présente son premier rapport qui se lit ainsi qu'il suit:

1. Le Comité recommande qu'il soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat, ainsi que pendant les séances du Sénat.

2. Le Comité recommande, en outre, que lui soit accordée l'autorisation de constituer autant de sous-comités qu'il jugera nécessaires pour entendre et examiner les pétitions de divorce que le Comité des divorces pourra leur déférer, le sous-comité, dans chaque cas, devant faire connaître ses conclusions au Comité principal.

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand étudierons-nous le rapport?

**L'honorable M. Roebuck:** Avec l'assentiment du Sénat, je propose, appuyé par le

sénateur Croll, que le rapport soit adopté dès maintenant.

(La motion est agréée.)

## DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADRESSE EN RÉPONSE  
—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat aborde l'étude du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la session.

**L'honorable Arthur M. Pearson** propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que Son Excellence a bien voulu adresser aux deux Chambres du Parlement:

A Son Excellence le Très Honorable Vincent Massey, Membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, en Parlement assemblés, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

—Honorables sénateurs, je suis très heureux et honoré de ce que le leader du gouvernement au Sénat et les membres du Sénat me fournissent l'occasion de proposer l'Adresse en réponse au discours du trône.

J'aimerais dire quelques mots au sujet du voyage autour du monde qu'a fait notre premier ministre en vue de prendre contact avec les dirigeants des pays du Commonwealth. Chacun de nous estimera, j'en suis sûr, que ce voyage, de même que celui qu'a fait le premier ministre précédent, seront d'un précieux appoint pour le Canada et pour l'Empire. Dans un avenir assez rapproché, et grâce aux liens qui nous unissent tous à la Couronne, l'Empire occupera, je le prévois, le troisième rang parmi les grandes puissances du globe, pourvu, tout d'abord, que les pays qui le constituent mettent en commun leurs recherches et appliquent les découvertes scientifiques qui se font si rapidement jour. Chacune des deux grandes puissances actuellement en vedette,—les États-Unis au sud du Canada et l'Union soviétique au nord,—est une vaste étendue où sont concentrées de formidables ressources. C'est pourquoi elles sont en mesure d'exploiter ces découvertes que sont les engins téléguidés, les spoutniks et autres. Cependant, honorables sénateurs, si les pays qui font partie de l'Empire britannique mettaient en commun leurs découvertes scientifiques, s'ils voulaient collaborer en partageant les frais, je suis convaincu que l'Empire égalerait ces deux grandes puissances. Deuxièmement, la décision prise par la Grande-Bretagne au sujet de la convertibilité des devises indique que la zone du sterling peut